

Formation DS34 : Les techniques de paye des absences

1 jour

Dernière modification le 23 août 2021

Présentation

Cette formation vous donne toutes les clés pour traiter correctement chaque type d'absence : calcul de la retenue sur salaire, incidences sur les heures supplémentaires ou complémentaires, gestion des congés et des arrêts, traitement des situations particulières comme les congés sans solde ou les mises à pied. Grâce à une approche claire et opérationnelle, vous sécurisez vos pratiques et gagnez en efficacité.

Objectifs de la formation

Maîtriser les règles de calcul des retenues sur salaire et de l'indemnisation en fonction des absences

Vérifier ses pratiques

Connaître les obligations des conventions collectives

Public

Personnes du service administratif en charge de l'établissement des payes

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances professionnelles relatives à la configuration de la paie et expérience pratique

Programme

Différences entre mensualisation et lissage de la rémunération

Les règles légales de calcul de la retenue sur salaire

L'incidence des absences sur le calcul des heures supplémentaires et des heures complémentaires (la distinction compteur temps et compteur paye)

Les absences non indemnisées

L'entrée ou la sortie en cours de mois, incidence sur l'annualisation du temps de travail

Les congés sans solde

La distinction entre mise à pied disciplinaire et mise à pied conservatoire

Les absences indemnisées

En raison de l'état de santé – maladie et accident du travail :

La maternité

Les congés payés

Les jours de RTT

Les jours fériés

Les plus de la formation



Intervenant expert en droit social



Méthode pédagogique active, ludique, interrogative, démonstrative



Etude de cas pratiques (se munir d'une calculatrice).



Remise de documentation

Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- Appliquer le droit social à la paie - DS15
- La paie de l'annualisation du temps de travail dans la BASS (CCN66, 51 et CHRS) - DS32

Dates

En inter - Présentiel:

Pas de session prévue prochainement

En inter - Distanciel:

2 juin 2026

7 décembre 2026

Tarifs

En inter - Distanciel

Tarifs 2026

Adhérents

345 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

455 € nets de taxes par personne.

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02